

# Mairie de GOUY-SAINT-ANDRE

oooooooooooooooooooo

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30 mars 2007

**Compte administratif 2006 : (affiché séparément)** Votants : 11 - pour : 11 - contre : 0 - blanc : 0

**Budget Primitif 2007 : (affiché séparément)** Votants : 12 - pour : 12 - contre : 0 - blanc : 0

### Fiscalité locale 2007 :

Le Conseil augmente les taux des taxes d'habitation et foncière pour 2007 de 2%. Leur produit total est de 109 802 € somme à laquelle il convient d'ajouter 16 028 € représentant le montant des allocations compensatrices de l'Etat suite à l'exonération accordée à certaines catégories de contribuables. Le montant des taxes locales se répartit de la façon suivante

	<b>Bases 2006</b>	<b>Taux 2006</b>	<b>Produits 2006</b>	<b>Bases 2007</b>	<b>Taux 2007</b>	<b>Produits 2007</b>	
<b>Taxe d'habitation</b>	339 192	10.66%	36 158	348 100	10.87%	37 838	
<b>Foncier bâti</b>	293 242	12.86%	37 711	302 500	13.12%	39 688	
<b>Foncier non bâti</b>	76 046	40.88%	31 088	77 400	41.70%	32 276	
	<b>Total 2006 :</b>		<b>104 957</b>		<b>Total 2007 :</b>		<b>109 802</b>

### Recrutement d'auxiliaire occasionnel :

M. le Maire expose que face à un surcroît de travail, il y aurait lieu de recruter un auxiliaire occasionnel pour effectuer les travaux d'entretien de début de saison et de fleurissement. Le Conseil décide de recruter un auxiliaire occasionnel pour une durée de 5 mois à compter du 01 avril 2007, à raison de 35h par semaine.

### Centre de loisirs 2007 :

Le Conseil décide d'organiser le prochain centre de loisirs de l'été 2007 de la façon suivante :

- la participation des familles sera de 2,70 € par présence pour les enfants de Gouy, de 5,40 € pour les enfants domiciliés à l'extérieur mais scolarisés à Gouy et de 8,00 € pour les autres enfants (la gratuité est maintenue à partir du 3ème enfant uniquement pour les familles domiciliées dans la commune) ;

- la participation minimale pour toute inscription sera de 10 présences, soit 27 € pour les enfants de la commune et 54 € ou 80 € pour les enfants extérieurs

- le centre fonctionnera du 09 juillet au 03 août 2007, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 14 H à 18 H, toute la journée pour les périodes de camping ou de sorties, soit 20 jours de fonctionnement ;

- le centre 2007 sera dirigé par Mlle DESEILLE Cathy ;

- les enfants pouvant s'inscrire au centre devront être nés entre le 01 janvier 1994 et le 09 juillet 2002

- le budget prévisionnel est établi de la façon suivante :

#### Dépenses :

Alimentation :	412 €
Salaires personnel	5 603 €
Transport, déplacement	824 €
Entrées parc et divers	824 €
Assurance	50 €
Achat de matériel	700 €
Primes de camping	660 €
	-----
	9 073 €

#### Recettes :

Participation des familles	2 000 €
Prestation de service CAF	1 800 €
Participation Commune	5 273 €
	-----
	9 073 €

### Subventions 2007 :

Le Maire invite le Conseil à voter les subventions 2007. Le montant de celles des associations sera rehaussé de 5% sauf celle versée au club de football dont le montant a été fortement augmenté l'an dernier. Après la fourniture des comptes 2006 et du budget prévisionnel 2007, le conseil reprendra position sur le montant de cette subvention. Le Conseil vote ainsi qu'il suit le montant des subventions 2007 :

- Amicale laïque .....	1 300,00
- Association des A.C.P.G. 39/45 et CATM .....	234,92
- Club des Aînés .....	234,92
- Société de chasse .....	201,89
- Coopérative scolaire .....	176,19
- Accordéon-club .....	152,33
- Javelot-club "Le Mirage" .....	117,46
- Association "Mont-Joie 2000" .....	101,04
- Amicale Tarot-Club .....	87,39
- Comité des fêtes.....	87,39
- Groupement propriétaires-chasseurs.....	87,39

- Institut de recherche sur le Cancer de Lille ..... 30,00
- Association des Paralysés de France ..... 30,00
- Croix Rouge délégation de Berck-Montreuil..... 30,00
- Centre Communal d'Action sociale..... 3 000,00

5 870.92

### **Travaux de voirie en 2007 :**

Le conseil municipal décide de faire effectuer les travaux de voirie suivants en 2007 :

- **fin du programme de grosses réparations Rue des 3 Cornets** : il reste le revêtement de la chaussée à effectuer ; un crédit de 6 000 €a été inscrit au B.P. 2007 ;

- **programme de voirie Rue de Beaurain** : borduration, chaussée et trottoirs. Un crédit de 200 201 €a été inscrit au BP. Cette catégorie de travaux n'ayant pas été retenue comme prioritaire, la subvention D.G.E. ne sera certainement pas accordée. Les subventions du Département et des fonds parlementaires sont reprises au BP.

- **goudronnage de la Rue des Longs Courtils et réparations de la Rue du Bois de Morval** (un crédit de 15 000 €a été inscrit au B.P. en section de fonctionnement) ;

### **Travaux de bâtiments en 2007 :**

Le conseil municipal décide de faire effectuer les travaux de bâtiments suivants en 2007 :

**1- Salle « Au Chant des Oiseaux » et café** : Changement de la porte complète du café, d'une porte de la salle polyvalente et de la porte de la salle de javelot. Un crédit de 6 568 €a été inscrit au BP 2007.

**2 - Salle paroissiale** : L'appel d'offres va être lancé prochainement par l'architecte. Sur la base des devis estimatifs, un crédit de 155 000 €(comprenant la rémunération du maître d'œuvre) a été inscrit au BP 2007. 4 subventions ont été accordées : celle de la DGE pour 24 400 €, celle du Département pour 18 916 €, celle de la CAF pour 10 930 €et celle des fonds parlementaires pour 7 000 €

Afin d'équilibrer le BP et de financer les 2 gros chantiers de l'année (voirie Rue de Beaurain et réhabilitation de la salle paroissiale), il sera nécessaire d'effectuer un emprunt de 182 000 €. Le montant de cet emprunt sera reconsidéré en fonction du résultat des différents appels d'offres.

### **Achat de matériel en 2007 :**

Le Conseil décide d'acquérir en 2007 le matériel suivant :

- un lave-linge pour l'école
- un ordinateur pour l'école
- du mobilier urbain (poubelles, ...)
- de l'outillage (perceuse sur colonne, ... )

### **Projet de lotissement :**

M. le Maire expose qu'il a reçu récemment un promoteur pour l'aménagement du terrain appartenant à M. BERNARD. Le projet proposé n'est qu'une première esquisse : 24 parcelles de 550 à 650 m<sup>2</sup>. Le nombre de parcelles sera sans doute revu à la baisse à la demande de la commune. Il reste à prévoir l'emplacement pour l'assainissement (mini-station) et l'éventuelle réalisation d'aire de jeux. Une nouvelle rencontre est prévue prochainement afin d'affiner le projet.

### **Délégué au Syndicat des eaux de Mouriez :**

A la demande de M. Alain LECUL nommé le 04 mars 2002 délégué titulaire de la commune auprès du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de Mouriez, celui-ci est remplacé à compter de ce jour par M. Gérard MONCLAIRE, ancien employé de ce syndicat.

### **Prix des inhumations au cimetière :**

M. le Maire rappelle que le prix des inhumations (et exhumations) au cimetière communal n'a pas été modifié depuis 1989 et qu'il y a lieu de fixer un nouveau montant à compter de ce jour. Après discussion, le conseil fixe le prix des inhumations et exhumations dans les cimetières de la commune à 110,00 €

**Extrait certifié conforme au registre.**

**Le Maire,**